

## Communication N° 2 - 2009 au Conseil communal

Séance du 11 février 2009

### Nouvelle identité graphique

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Dans le cadre d'une réflexion interne, nous avons constaté que notre ligne graphique était devenue désuète et peu harmonieuse. Une équipe de projet a été constituée afin de :

- dynamiser l'image véhiculée par les documents externes et internes de notre Administration;
- définir la ligne graphique et harmoniser l'ensemble de ses documents;
- simplifier les modèles actuellement utilisés, dans le but de diminuer le travail de relecture et de mise en page (gain de temps et d'efficacité);
- réglementer les normes en matière d'utilisation du logo, d'abréviations, de données monétaires et de création de nouveaux modèles;
- introduire, à terme, un modèle unique d'enveloppe à doubles fenêtres afin de rationaliser la gestion des stocks.

La première étape du projet susmentionné a consisté en l'élaboration de nouveaux modèles de documents destinés à votre Conseil (ordre du jour, préavis et communications). Le passage à l'année 2009 a semblé être le moment opportun pour procéder à ces changements.

Notre choix s'est porté sur la police de caractère « Trebuchet MS » qui est plus moderne et plus lisible. De plus, les modifications apportées sur la page de garde des préavis nous ont permis d'optimiser la répartition des informations.

Dans un souci constant d'engagement en matière de développement durable, la Municipalité a décidé d'utiliser du papier recyclé pour l'ensemble des documents relatifs aux séances du Conseil communal. Son choix s'est porté sur un papier fabriqué à 100 % à base de vieux papiers et sans azurant optique.

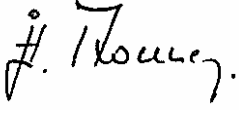


Dans les prochains mois, l'équipe de projet aura pour mission d'évaluer les améliorations à apporter aux documents utilisés par les différentes directions et, dans certains cas, de supprimer ceux qui s'avèreraient inutiles. L'ensemble des modèles sera repensé et modifié afin de correspondre à la nouvelle ligne graphique et viendra renforcer l'identité visuelle de la « Ville de Pully ».

Pour des questions d'image et de qualité de conservation des documents, notre Administration continuera à se servir du papier blanc actuellement utilisé. Ce choix est motivé par le fait que nous disposons ainsi d'une vaste gamme de formats et de grammages. De plus, ce papier est certifié FSC (Le Forest Stewardship Council s'engage pour que l'exploitation des forêts respecte des critères écologiques et sociaux, tout en étant économiquement viable).

En parallèle, un référentiel en matière d'utilisation de notre logo, d'abréviations, de données monétaires et de création de nouveaux modèles sera édité et servira de base de travail à l'ensemble des employés.

Par le biais de ces modifications, nous instaurons, à terme, l'utilisation d'enveloppes à doubles fenêtres, c'est-à-dire sans impression des coordonnées de l'expéditeur sur ces dernières. Ceci permettra une rationalisation de la gestion des stocks.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic		La secrétaire
		
Jean-François Thonney		Corinne Martin

Pully, le 28 janvier 2009